

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Perte-des-alimentations-electriques-du-reacteur-2-et-non-respect-des-regles-generales-d-exploitation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Perte des alimentations électriques du réacteur 2 et non respect des règles générales d'exploitation**

21 septembre 2017

France : Chooz : Perte des alimentations électriques du réacteur 2 et non respect des règles générales d'exploitation

Le 29 août 2017, alors que des travaux étaient en cours sur la source d'alimentation électrique externe principale du réacteur 2, une ouverture intempestive d'un disjoncteur a provoqué la perte de la seconde source électrique externe, engendrant ainsi l'indisponibilité de plusieurs équipements. Les investigations nécessaires à l'analyse de cet évènement n'ont pas permis de remettre en service ce transformateur dans les délais prescrits par les règles générales d'exploitation. L'évènement s'est reproduit le 1er septembre. Les causes du dysfonctionnement ne sont toujours pas identifiées. L'incident a été classé au niveau 1 et est en cours d'analyse par l'ASN et l'IRSN.

Ce que dit l'ASN :

Le 21/09/17

Non-respect des règles générales d'exploitation à la suite de l'indisponibilité des alimentations électriques externes

Le 29 août 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chooz B a déclaré à l'ASN un évènement significatif relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur n°2 à la suite de l'**indisponibilité des deux alimentations électriques externes** de ce réacteur. Cette déclaration a été mise à jour par EDF le 1er septembre 2017 à la suite du **renouvellement de cet évènement**.

Par conception, les réacteurs nucléaires à eau pressurisée exploités par EDF comportent deux sources électriques externes (transformateur de soutirage et transformateur auxiliaire). Le 29 août 2017, le réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Chooz B était en arrêt pour maintenance et renouvellement

du combustible. Alors que des travaux étaient en cours sur la source d'alimentation électrique externe principale, une ouverture intempestive d'un disjoncteur a provoqué la perte de la seconde source électrique externe (transformateur auxiliaire), ce qui a généré l'indisponibilité de plusieurs matériels. Les investigations nécessaires à l'analyse de cet évènement n'ont pas permis de remettre en service ce transformateur dans les délais prescrits par les règles générales d'exploitation pour rendre disponibles certains des matériels concernés.

Une nouvelle ouverture intempestive du même disjoncteur a provoqué de la même façon la perte de ce transformateur le 1er septembre et engendré le non-respect, de moindre ampleur, de délais de remise en service de matériels. Le site a lancé des investigations approfondies pour expliquer l'origine de ce dysfonctionnement, dont les causes ne sont pas identifiées à ce jour.

Cet évènement est en cours d'analyse par l'ASN et l'IRSN. Le réacteur est toujours à l'arrêt pour maintenance.

Cet écart n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, dans la mesure où **plusieurs dispositions des règles générales d'exploitation n'ont pas été respectées, cet évènement a été classé au niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-RGE-a-la-suite-de-l-indisponibilite-des-alimentations-electriques-externes>